**SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES PROUVEURS MILITAIRES.** — L'assemblée générale aura lieu exceptionnellement dimanche, à 11 heures et quart, au local, Gd, rue de Lannoy. Les membres honoraires qui n'assistent pas encore régulièrement leur collègue, sont priés de se mettre en règle pour pouvoir profiter des avantages nombreux que les différentes œuvres entreprises par la société. Les nouvelles adhésions agréées seront également. M. le président donnera le compte-rendu moral de la société, ainsi que les instructions nécessaires concernant la retraite ouvrière et pensions. Remise de cartes de pharmacie.

**ACCIDENT D'AUTOMOBILE.** — Vendredi après-midi, l'automobile de MM. Motte et Marquette, venant de la rue de la Gare, et conduite par M. Julien Bocquet, a pris en écharpe la voiture automobile de M. Colin qui stationnait devant la demeure de ce dernier, rue Neuve, 17. Il n'y eut, heureusement, que des dégâts purement matériels.

**LA DISTRIBUTION D'AVOINE.** — A partir de lundi 15, avec de l'Hôtel de Ville, 75 kilos par bête : Lundi 15 mars, lettres A, B, C.

Le paiement devra être fait avant l'enlèvement au Service de la Voirie, rue Neuve, premier étage, bureau 4, au prix de 96 fr. les 100 kilos, soit 72 fr. 60 par bête.

## CROIX

**UN CONFLIT ENTRE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE ET UN PROPRIÉTAIRE.** — L'Administration municipale, pendant l'occupation, avait installé divers services, entre autres celui de l'échange et de la voirie, dans un immeuble rue de l'Ermitage, 4. Le propriétaire en a réclamé l'évacuation, mais l'Administration municipale ne trouvant pas de locaux, dut en maintenir l'occupation. Ce conflit fut mis référé, et tort fut donné à l'Administration par le Tribunal. L'immeuble devait être libre d'occupation fin février. Le propriétaire a donc droit de faire expulser les services municipaux qui y sont installés. L'Administration a fait opposition au jugement.

**SECOURS AUX FAMILLES NOMBREUSES.** — Paiement mardi 16, à 9 heures, à la Recette municipale, 172, rue Jean-Jaurès.

**LES CHOMEURS** ne s'étant pas encore présentés pour les nouveaux dossiers à établir et exigés par la Préfecture, sont avisés que le dernier délai est fixé au lundi 15. Les intéressés qui ne se présenteront pas pour cette date seront considérés comme renonçant aux secours.

**VENTE DE BOIS A BRULER** le mardi 16, 37, rue Jean-Jaurès : de 8 à 11 h., secteurs Grand'Rue et Gare : de 14 à 17 h., secteurs Kléber et Roubaix, à raison de 25 kilos pour 5.50.

## WATTRELOS

**BUREAUX DE LA MAIRIE.** — A l'occasion des fêtes de la Mi-Carême, les bureaux de la Mairie seront fermés l'après-midi de lundi 15 mars.

**RAVITAILLEMENT.** — Lundi 15, numéros 2.731 à 4.410.

**PENSIONS DE RETRAITE (Premier trimestre).** — Les pensions de retraite de la Caisse nationale des Retraites pour la Vieillesse et les pensions d'accidents du travail seront payées au bureau de la perception, estaminet du « Lion Blanc », le vendredi 19 mars, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Les certificats de vie seront délivrés le même jour, au secrétariat de la Mairie (4e guichet).

**PETITS RETRAITÉS DE L'ETAT ET SECOURS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE.** — Les allocations aux petits retraités de l'Etat et secours de l'Assistance publique seront payés au bureau de la perception le vendredi 19 mars, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Les petits retraités de l'Etat doivent se présenter munis de leur titre de pension et de leur feuille d'allocation.

## LANNOY

**ENCORE UN OBUS NON ÉCLATÉ.** — Un obus de gros calibre a été trouvé ces jours-ci, par des ouvriers qui passaient devant la propriété de M. Vandercruysse, 14, rue de Lille. Cet engin était caché par un monticule de terre et était couché le long de la haie. Le garde Cocheteux a ouvert une enquête et des artificiers ont été appelés pour enlever cet obus.

## FLERS

**SECOURS DE CHOMAGE.** — On nous prie d'insérer :

« L'établissement d'un dossier étant obligatoire pour tous les chômeurs, ceux qui ne l'ont pas fait sont invités à se présenter à la Mairie, 2e bureau, lundi 15, jusque 16 h. Les retardataires, après cette date, seront rayés d'office. »

**LES TICKETS DE PAIN AU TARIF REDUIT.** — Les bénéficiaires qui ne l'ont pas encore fait, doivent retirer leurs tickets de pain à la Mairie, 2e bureau, lundi 15, de 8 h. à midi. Après ce délai, personne ne sera servi.

## LEERS

**SECOURS DE CHOMAGE.** — Le prix de base de la vie est actuellement porté à 9 fr. au lieu de 7 fr. pour le chef de famille et à 2 fr. au lieu de 1 fr. 75 pour les autres personnes avec effet du 15 novembre. Par suite, les assistés ayant touché des secours de chômage avec réduction des salaires qui croiraient avoir droit à un complément de secours, et ceux qui n'ayant pas touché de secours croiraient y avoir droit se feront inscrire à la Mairie de la feuille de maison dans l'ordre suivant :

Lundi 15 mars : n° 1 à 250, de 1 h. 30 à 4 h. 30. Mardi 16 : 251 à 500, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; 501 à 750, de 1 h. 30 à 4 h. 30. Mercredi 17 : 751 à 1.000, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; 1.001 à 1.200, de 1 h. 30 à 4 h. 30.

Il est indispensable de fournir des certificats des salaires touchés par tous les membres de la famille, du 15 novembre au 31 décembre 1919. Suivant les instructions préfectorales, aucune demande ne pourra être reçue après le délai fixé.

## ANNAPPES

**SOUS LA ROUE.** — M. Maurice Harlez, 33 ans, conducteur, au service de M. Degallaix, s'en revenait sur la route de Lesquin avec un chariot, quand, voulant se garer d'une auto, il fit un faux pas et roula sous sa voiture qui lui passa sur la jambe, lui occasionnant de sérieuses blessures.

M. le docteur Delesenne, d'Ascq, lui a prescrit un repos de trente jours.

## ASCQ

**LE CONSEIL MUNICIPAL** se réunira en session ordinaire le 16 mars, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Dièrenne, maire. A l'ordre du jour : Indemnité aux porteurs de télégrammes. — Emprunts ; intérêts réclamés par la Caisse des dépôts et consignations. — Travaux effectués en 1914. — Souscription : Monument des enfants morts pour la Patrie. — Bals clos : Assistance obligatoire aux vieillards ; assistance médicale gratuite ; assistance aux femmes en couches. Hommes des classes non dénoncés et habitant nécessairement.

**LA RENAISSANCE INDUSTRIELLE.** — Les ateliers de rouissage et tillage de la Bois-nart-Droulers et Toulemonde à Ascq ont été mis en marche le 8 mars.


**Transports Automobiles**

Déménagements par wagons, voitures, endros capitonnés, toutes destinations. Mais J. Verzaux-Lazwere, 58, rue de l'Alouette, Roubaix, 45010


# TOURCOING

**AUJOURD'HUI, DIMANCHE 14 MARS :**

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Bibliothèque catholique, 10, rue des Orphelins : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Maison des Œuvres, rue de Tournai : de 9 à 11 heures : Secrétariat du Peuple : Consultations gratuites ; — de 9 à 11 h. : œuvre de Saint-François-Régis, pour faciliter le mariage des indigents.

Exposition permanente des Mutilés de la Guerre, Gymnase municipal, rue de Gand.

Foyer Franco-Américain : A 15 h., séance théâtrale et musicale.

Théâtre municipal : A 15 h., « Le Postillon de Lonjumeau » ; à 20 h. : « Les Mousquetaires au Couvent ».

Pharmaciens de garde : MM. Pruvost, 30, rue de la Cloche ; Capelle, 155, rue du Tilleul.

## LE BACHAGE DES WAGONS

Au cours d'une de ces dernières audiences, le Tribunal de commerce de Tourcoing a rendu un intéressant jugement relatif au bâchage des wagons du chemin de fer.

Le 12 novembre dernier, M. Raoul Gonay avait expédié de Dunkerque, sur wagon, 65 balles de laine brute pesant 10.600 k. ; à l'arrivée il constata une grave avarie de manille, les 65 balles étaient atteintes.

L'expertise conclut à la responsabilité de la Compagnie du Nord qui n'avait pas bâché le wagon. On estimait une moins-value de 5 0/0 résultant de cette avarie des 65 balles qui représentaient une grande valeur.

M. Gonay réclamait donc une somme de 3.500 fr. à la Compagnie du Nord pour le préjudice qui lui avait été causé.

La Compagnie du Nord a essayé de décliner sa responsabilité en prétextant que le défaut de bâches est une conséquence de l'état de guerre et constitue un cas de force majeure, et d'autre part que les Compagnies ne sont tenues de fournir aux expéditeurs que les wagons dont elles disposent et qu'il ne peut leur être imposé de fournir des wagons d'un modèle spécial, plate-forme ou découvert, et que c'est à l'expéditeur à protéger lui-même le chargement contre les risques du transport. La Compagnie du Nord concluait ainsi au débouté de M. Raoul Gonay.

Le Tribunal ne l'entendit pas de la même façon. Il fait du reste remarquer de suite que l'état de guerre n'existe plus et la responsabilité des Compagnies se trouve à présent pleine et entière. Il met en évidence l'article 103 du Code de Commerce qui rend le voiturier responsable des avaries. A l'expéditeur qui remplit toutes les obligations au tarif lorsqu'il remet à la Compagnie ses marchandises chargées sur des wagons que celle-ci lui a fournis et du choix desquels elle reste maîtresse sous sa propre responsabilité, la Compagnie doit assurer la sécurité en opérant le bâchage des wagons découverts qu'elle a mis à la disposition de l'expéditeur. En conséquence, le Tribunal condamne la Compagnie du Nord à payer à M. Raoul Gonay, la somme de 3.300 fr. due pour les causes précitées avec les intérêts et les dépens.

**GROUPE DES MUTILÉS de la FÉDÉRATION DES COMBATTANTS**
(Groupe régional de l'U.N.C.)

## Un grand concert à l'Exposition

Aujourd'hui dimanche 14 mars, à la Salle du Gymnase, place Saint-Jacques, nos concitoyens éprouveront une double satisfaction, non seulement ils pourront admirer les magnifiques souvenirs de guerre exposés, mais ils entendront également un grand concert donné en matinée avec le bienveillant concours de l'Harmonie du Blanc-Seau, de 11 h. à 13 h., et probablement dans l'après-midi notre toute dévouée Harmonie de la Croix-Rouge charmera le public de 15 h. 30 à 17 h.

## La Comédie-Française à Tourcoing

Nous avons annoncé, pour le samedi 20 mars, à 8 heures, au Théâtre Municipal, une fête au bénéfice de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord, dont la Caisse de Secours a été fort éprouvée par la guerre.

Cette séance est assurée d'un brillant succès. Les sociétaires les plus en vue de la Comédie Française interpréteront une pièce de la meilleure tenue littéraire : L'Aventurière », du spirituel Emile Augier.

Dans quelques jours la location sera ouverte au Théâtre Municipal. Nous donnerons dans une prochaine note la distribution et le prix des places.

## *Le danger des explosifs*

La Mairie nous prie d'insérer :

Le Maire de Tourcoing a l'honneur d'attirer l'attention de ses concitoyens sur le danger d'enfouir les obus qu'ils pourraient découvrir.

Ils doivent, au contraire, les signaler de suite au chef du Service de la Reconstitution, à l'Hôtel de Ville.

Si des personnes auraient enterré des munitions, on connaîtraient le lieu où des munitions sont enterrées, elles doivent en faire la déclaration au même service.

L'attention des habitants est appelée également sur les dangers que présente un feu de bois allumé sur la terre une des régions qui ont été soumises au bombardement.

## *AU RAVITAILLEMENT.*

**CAFÉS A DOMICILE.** — Secteur 6. Inscriptions à l'Usine à gaz de rue Carnot, 27. Lundi 15 mars, cartes rouge. Mardi 16 mars, cartes prises : 1 et 2 personnes, 5 kilo ; 3 à 5 personnes, 6 kilo ; 6 personnes et plus, 10 kilo ; 9 fr. l'hectolitre, plus 0 fr. 50 pour transport. — Se munir de la carte de pain.

**DISTRIBUTION D'AVOINE.** — Les inscriptions pour l'avoine seront reprises comme suit, au Bureau Commercial, de 8 h. 30 à 11 h. 30 : E, F, G, mardi 16 mars ; H à L, mercredi 17 ; M à N, jeudi 18 ; O à R, vendredi 1 ; S à T, lundi 22 ; U à Z, mardi 23.

**AU SERVICE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES** (Annexe, rue du Hase). — Il sera mis en vente aux Annexes, rue de Hase, premier étage, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 h. du soir : bonneterie, gilets à manches flanelles pour hommes, couvertures, pardessus-vareuses pour enfants jusqu'à 5 ans, chemises fillettes, caleçons de sport, bas et chaussettes pour enfants jusqu'à 12 ans, chaussures de fatigue et de repos pour hommes, chaussures américaines pour hommes et enfants ainsi qu'un lot de cuisinières et de tabacs en cuir cuir au kilog.

Mercerie : laine, lacets, boucles et agrafes de pantalons, boutons corozo et fantaisie, cordon, œil et agrafes, ruban réponce, etc.

A propos des ventes de vêtements et chaussures qui ont lieu régulièrement les lundi, mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine à partir de 8 h. du matin et 2 h. de l'après-midi, il est recommandé aux familles de ne présenter de préférence au début de la matinée ou de l'après-midi, et non pas en fin de séance, à un moment où il est impossible de servir les retardataires trop nombreux qui se présentent.

En suivant ces indications, les familles seront servies plus rapidement et éviteront une attente toujours désagréable et, le cas échéant, de devoir être renvoyées à une autre séance en raison du temps insuffisant qui restera jusqu'à l'heure de la fermeture et qui ne permettrait pas de servir les personnes qui se seraient présentées tardivement.

**REUNION DES COMMERÇANTS DETAILLANTS A TOURCOING.** — La réunion organisée par l'Union des Commerçants détaillants a obtenu un plein succès. Plus de 500 commerçants se trouvaient réunis dans la salle de l'Hospice, où ils ont manifesté vivement leur désir de se grouper pour la défense de leurs intérêts.

En ouvrant la séance, M. Lecas a d'abord remercié les délégués de Lille et de Roubaix, qui ont honoré la réunion de leur présence, ainsi que les représentants de la Chambre de Commerce de Tourcoing.

Ensuite, MM. Alfred Damez, secrétaire de la Société Industrielle de Roubaix, et René Lefebvre, député du Nord, ont, tour à tour, commenté les revendications de nos commerçants, démontrant toute leur importance et la nécessité de les faire aboutir.

Une Commission provisoire de l'Union des Commerçants a alors été constituée. Le président, M. Reynaud, a ensuite donné lecture des statuts du groupement local.

La réunion s'est terminée par le vote de l'ordre du jour suivant :

« Les commerçants détaillants de Tourcoing, réunis le samedi 13 mars, dans la salle de l'Hospice de Tourcoing demandent : que le Comité de ravitaillement cesse ses ventes au détail et vende à la population, par l'intermédiaire des commerçants ; que les coefficients établis pour le paiement des différents impôts, soient appliqués au minimum dans notre région ; le vote rapide d'une loi pour les intérêts moratoires concernant le petit commerce de notre région ; que les commerçants soient placés sur le même pied que les industriels pour le remboursement rapide de leurs réquisitions (matériel et marchandises) ; le vote définitif de la loi sur la propriété commerciale ; le retrait de la petite monnaie actuellement en circulation et son remplacement par des bons plus propres. »

A la fin de la réunion, de nombreux commerçants ont donné leur adhésion à l'organisation locale.

**DISTINCTION POSTHUME.** — Par arrêté ministériel, la Croix de la Légion d'honneur a été attribuée à la mémoire du lieutenant Anselme-Henri-François Defebvre. Cet officier avait été l'objet de plusieurs citations que voici :

Officier animé au plus haut degré de l'esprit du devoir, brave, énergique, aimant ses soldats comme ses frères. A été blessé grièvement au cours d'un combat des plus meurtriers où il avait entraîné sa compagnie avec une superbe crânerie et un mépris absolu du danger. Est mort en brave à l'ambulance allemande, le 17 octobre 1918.

A Auzillac, le 21 février 1920.

Le lieutenant-colonel Don,
Commandant du Dépôt du 139e d'Inf.

— Sous-lieutenant d'un entrain remarquable. A exécuté la veille et l'avant-veille de l'attaque, des reconnaissances à proximité immédiate des lignes allemandes et a apporté des renseignements précieux. A énergiquement entraîné ses hommes à l'assaut des tranchées ennemies, le 4 septembre 1916. Blessé en organisant les positions conquises.

Aux Armées, le 11 novembre 1916.

Le général Anthoine.

Troisième citation : Officier très courageux et très dévoué. Après avoir conduit sa section, le 20 août 1917, sous un violent bombardement, s'est prodigué lui-même pour faire panser ses blessés et inhumer ses morts, montrant ainsi son affection pour ses hommes.

Le général Reirell,
Commandant le S. D. 2.

**AU BUREAU COMMERCIAL.** — En raison de la Mi-Carême, les bureaux seront fermés lundi, 15 mars, après-midi.

MM. les Boulangers sont priés de retirer leurs bons de farine lundi, de 8 h. ½ à 11 h. ½.

**UNE CONFERENCE** sera donnée par le R.P. Bernard, au Cercle Notre-Dame, 3, rue de la Latte, le mardi 16 mars, à 7 h. 30. Sujet : « L'Alaska », 1). De l'Europe au Pôle Nord ; 2). Au Pays des Esquimaux.

Cette conférence, exclusivement réservée aux hommes, sera rehaussée par de magnifiques projections.

**LA MI-CAREME.** — Exceptionnellement, aujourd'hui dimanche, à l'occasion de la Mi-Carême, la retraite a été fixée à une heure du matin pour tous les établissements publics de la ville.

**CONFERENCE AJOURNEE.** — Par suite d'une indisposition subite de M. Hinzelin, la conférence qui devait être faite samedi à l'Ecole Nationale de Musique a été remise à une date ultérieure. La Mairie a été prévenue par dépêche de ce fâcheux contretemps.

**L'IMPRIMERIE** de luxe et de commerce A. Roscor-Verlingue, 29, rue du Conditionnement, informe sa clientèle que ses ateliers complètement réorganisés, sont remis en marche à partir de ce jour. 47047d

**MORT ACCIDENTELLEMENT AU BLANC-SEAU.** — Deux ouvriers, MM. Edmond Ghesquière et Alfred Prez, ont retiré du canal, au pont de Mouveaux, le cadavre de M. Louis-Joseph Debot, né à Hérinnes (Belgique), le 4 décembre 1883, agent d'assurances, domicilié à Roubaix, 19, rue Newcommen.

On présume que l'infortuné aura tombé accidentellement dans l'eau. La famille a fait transporté le corps à son domicile à Roubaix, après constatations d'usage par M. Galand, commissaire de police.

**AU VRAI BON MARCHE**, 13-15, rue de Tournai. Grand choix à tous les rayons. Prix très avantageux. 46970d

**UN ACCIDENT A LA GARE.** — Un magasinier au service de M. Sauvyn-Permant, avenue de la Gare, M. François Praet, 31 ans, domicilié à Mouveaux, rue Vauban, déchargeait un wagon, quand, soudain, la porte, qui s'était ouverte, se détacha et lui tomba sur la tête. M. le docteur Debuchy a constaté une plaie par éclatement de la région pariéto-temporale droite et une contusion au genou droit. L'incapacité de travail sera de vingt jours.

**CENDRE-LESSIVE SAINT-MARC**, disponible pour le gros chez Rousée-Bataille, couleuse et vernis, 210, rue du Tilleul, à Tourcoing. — Livraisons rapides par camions automobiles. — Téléphone 258. 47009

**PIANOS ET MACHINES A COUDRE A RECUPERER.** — La liste de pianos et machines à coudre enlevés par les Allemands et qui ont été retrouvés dans le secteur avoisinant Tournai peut être consultée au Bureau des Dommages de Guerre, Hôtel de Ville, salle des Fêtes.

## MOUVAUX

**AVIS AUX CHOMEURS ET AUX REFUGIES.** — Le taux de base-vie est porté, à partir du 15 novembre 1919, comme suit : chef de famille, 9 fr. ; autres membres, 2 fr.

Peuvent réclamer leur réinscription sur la liste des chômeurs et des réfugiés avec effet du 15 novembre 1919 et bénéficier de l'effet rétroactif : 1° Les familles rayées depuis cette date ; 2° Les familles rayées antérieurement à cette date ; 3° Les familles n'ayant pas cru être dans le cas d'être admis à cause de l'ancien taux base-vie (étant bien entendu que les ressources ne doivent en aucun cas atteindre le nouveau taux de base-vie sus-mentionné).

Les intéressés doivent produire deux certificats de salaire : l'un comportant la période du 15 novembre 1919 au 31 décembre 1919 ; l'autre concernant la période du 1er janvier au jour de la demande.

Se présenter à la Mairie (1er étage) dans l'ordre suivant : lettres A, B, C, lundi 15, de 7 h. 30 à 12 h. ; lettre D, de 13 h. 30 à 17 h. ; lettres E, F, G, H, I, J, K, L, mardi 16, de 7 h. 30 à 12 h. ; lettres M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, de 13 h. 30 à 17 h.

**RETRAITES OUVRIERES.** — Le bureau sera ouvert à la Mairie aujourd'hui dimanche, de 9 à 11 h., pour faciliter l'échange des cartes annuelles.

**DISTRIBUTION D'AVOINE**, le mardi 16, de 8 h. ½ à 11 h., à raison de 100 k. par cheval pour 96 fr. Retirer les bons au Bureau de l'Alimentation, 60, boulevard Carnot, de 8 h. à 10 h. ½, et se faire servir 68, rue de Lille.

## LILLE

**LE CAPITAINE BOCHE CAMBRIOLEUR.** — Le capitaine Hillairet, rapporteur près le 2e Conseil de guerre, a fait subir, samedi après-midi, l'interrogatoire d'identité à l'ex-capitaine boche Imhoff, ingénieur à Ludwigshafen, dont nous avions annoncé l'extradition. Imhoff est inculpé de pillage d'un château dans la région d'Avesnes.

Il a choisi comme défenseur Me Henrotes et aurait fait faire des démarches auprès du ministère des Affaires étrangères pour avoir un avocat allemand, venant de Berlin. Nous nous empressons d'ajouter que cette supplique sera certainement jugée irrecevable.

## CHEMIN DE FER DU NORD

### SUPPRESSION DE TRAINS DE VOYAGEURS

La Compagnie du Nord nous informe, qu'en raison de la nécessité de réduire au minimum la consommation du charbon, à partir du 15 mars (nuit du 14 au 15), les trains de voyageurs suivants seront supprimés :

*Ligne de Lille, Roubaix, Tourcoing, Mouscron, Halluin*

2505 Tourcoing 4 h. 47, à Mouscron 6 h. — 2519 Lille 9 h. 55, à Tourcoing 10 h. 32. — 2514 Mouscron 9 h. 40, à Lille 10 h. 50. — 2526 Tourcoing 15 h. 34, à Lille 16 h. 11. — 2531 Lille 14 h. 15, à Mouscron 15 h. 35. — 2530 Mouscron 15 h. 58, à Tourcoing 16 h. 11. — 2534 Tourcoing 17 h. 10, à Lille 17 h. 47. — 2561 Lille 0 h. 20, à Tourcoing 0 h. 57. — 2568 Mouscron 22 h., à Lille 23 h. 16. — 2472 Roubaix 6 h. 58, à Lille 7 h. 27. — 2474 Halluin 9 h. 45, à Roubaix 10 h. 15. — 2473 Lille 8 h. 15, à Halluin 9 h. 20. — 2483 Roubaix 13 h. 11, à Halluin 13 h. 40. — 2484 Halluin 16 h. 08, à Roubaix 16 h. 38.

*Ligne de Lille à Douai*

3025 Douai 12 h. 20, à Lille 13 h. 35. — 3026 Lille 14 h. 45, à Douai 16 h.

*Lieme de Lille, Orchies, Somain*

2659 Orchies 12 h. 23, à Lille 13 h. 38. — 2656 Lille 10 h. 50, à Orchies 12 h. 01.

*Ligne de Lille, Ascq, Tourcoing*

2610 Tourcoing 16 h. 55, à Lille 17 h. 55. — 2611 Lille 14 h. 41, à Tourcoing 15 h. 41.

*Ligne de Lille, Douai, Somain, Valenciennes*

2907 Lille 10 h. 45, à Douai 12 h.

*Ligne de Saint-Amand, Maulde*

2765 Saint-Amand 15 h. 30, à Maulde 16 h. 16. — 2768 Maulde 19 h. 50, à St-Amand, 20 h. 04.

*Lieme de Lille à Comines*

2446 Lille 11 h. 47, à Comines 12 h. 45. — 2446 Comines 13 h. 20, à Lille 14 h. 19. — 2449 Lille 16 h. 20, à Comines 17 h. 16. — 2450 Comines 17 h. 31, à Lille 18 h. 34.

*Ligne de Lille à Paris*

304 Lille 8 h. 30, à Paris 13 h. — 307 Paris 8 h. 05, à Lille 12 h. 35. — 331 Amiens 5 h. 20, à Lille 10 h. 41.

Le 332 qui quitte Lille à 19 h., aura lieu à son horaire actuel et sera terminus à Douai, où il arrivera à 20 h. 15.

Tant que dureront ces restrictions, la correspondance n'en sera pas garantie.

## *COMMUNICATIONS*

**ROUBAIX.** — Chorale de Saint-François. — Répétition tous les mercredis, matin.

—— Corporation des ouvriers rotiers. — Le réunion du dimanche 14 n'aura pas lieu.

—— Chambre syndicale des patrons cordonniers de Roubaix, Tourcoing et environs. — Réunion lundi 15, à 18 h., Café Pandore.

—— Club-Pollux. — Dimanche à 16 h., réunion au local, Café Pandore.

—— Patrons sabotiers de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos. — Réunion dimanche 21, chez Vanhoutte, 4, rue du Vieil-Abreuvoir.

—— Dans l'Ameublement. — Réunion générale pour tous les ouvriers tailleurs, dimanche 14, à 15 h., au siège, 42, rue de l'Alouette.

—— Association amicale des anciens élèves de l'Institut Turgot. — La Fête de famille organisée par les anciens élèves publiques de Roubaix aura lieu le samedi 20 mars, à 20 h. 15, au Cinéma Palace. Il ne sera pas envoyé d'invitations. Entrée sur présentation de la carte d'identité. Les membres qui n'ont pas encore leur carte d'identité peuvent la retirer à l'Institut Turgot, salle du Turgotin, dimanche 14, de 10 h. 30 à 11 h. 30. Bibliothèque ouverte même jour, même heure. Second ranger-vous mensuel, samedi 27 mars, 20 h. ½, Grand Café, 1er étage.

**TOURCOING.** — Dotation de la Jeunesse de France (section de Tourcoing, coin des rues Dulobel et du Calvaire). — Aujourd'hui, dimanche, réunion obligatoire pour le paiement des cotisations. Dernier délai pour éviter l'amende.

**MOUVAUX.** — Prévoyance du commerce et de l'industrie. — Réunion aujourd'hui dimanche, à 11 h. 30, rue Mégrier.

## CONCERTS & SPECTACLES

**ROUBAIX.** — La revue « Sans Gêne » au Casino-Palace. — La Tournée Clevers a donné, samedi soir, une première représentation de cette revue, remplie de gaîté. Quelques scènes sont, malheureusement, de mauvais goût.

L'interprétation fut très bonne : Mlle Marguerita a joué avec un naturel exquis ; Mlle Yvonne Elda, de sa voix agréable, détailla quelques belles chansons de l'époque. La petite Pépée, qui présente de sérieuses dispositions, interprète, malgré son tout jeune âge, admirablement ses différents rôles ; enfin, Pocalas, comique excentrique, déchaîna les rires de tous les assistants.

—— Remise de la représentation de Polyeucte. — Ainsi que nous l'avons annoncée hier, la représentation de « Polyeucte », qui devait être donnée aujourd'hui par le Bon Théâtre doit être remise à une date ultérieure.

—— Patronage du Sacré-Cœur. — Aujourd'hui dimanche 14, à 15 h. 30, boulevard de Strasbourg, au Patronage, séance récréative. « Le Religieux » et « Les Deux Timides », seront représentés. La partie musicale sera exécutée par l'orchestre.

**WATTRELOS.** — Jeunesse Catholique. — Une intéressante soirée récréative sera donnée dimanche, à 16 h., salle Leclercq-Dupire. Prix des places : cadets de l'Avant-Garde, 0,50 ; aînés de la J. C., 1 fr.

**TOURCOING.** — Théâtre Municipal. — Dimanche 14 mars, à 3 h., matinée, « Le Postillon de Lonjumeau », opéra comique en 3 actes, d'Adam. Le soir, à 8 h., « Les Mousquetaires au Couvent », opérette en 3 actes, de Varney.

Lundi 15 mars, « Le Postillon de Lonjumeau ».

Foyer de l'Union Franco-Américaine. — N'oubliez pas la matinée donnée aujourd'hui, à 3 h., par la troupe du Foyer. L'excellent programme d'hier soir, reste le même : « La Marche du Foyer », « Les Vivacités du capitaine Tic », comédie en 3 actes de Labiche ; « Le Crime de la place l'Igalle », comédie en 1 acte de René Dubreuil ; « La grève des Forgerons », l'excellent comique Albert Kiaïs, dit « Bébès », dans son répertoire. Le Piano sera tenu par Mlle Olga Sokolowski. On peut retenir ses places à l'avance, à la salle de restaurant du Foyer, 18, Grand'Place. Prix des places, 1 fr. et 1 fr. 50.

**LILLE.** — Le gala de l'Union Nationale des Combattants à l'Hippodrome. — Aujourd'hui, à 15 h., à l'Hippodrome, a lieu le gala de l'U. N. C. auquel des artistes éminents des premiers théâtres de Paris prêtent leur concours. La fête est assurée d'un splendide succès, grâce à l'intérêt du programme et à la sympathie dont jouit la jeune et forte association.

**ROUBAIX**

**SALLE SAINTE-CECILE.** Dimanche 14 mars. Matinée à 3 heures. Soirée à 7 heures 1/2. Spectacle extraordinaire : Voyage de M. Deschanel à Bordeaux ; L'Honneur et l'Argent, drame, 4 parties ; La Du Barry, drame, 4 parties ; L'Angélus de la Mer, chansons, 10 minutes au music-hall ; Le Fils de la Nuit (11e épisode). 47017d

**GAUMONT** SALLE DUBUS r. des Champs, 57-59, Rx **CINEMA**. Dimanche 14, matinée à 3 h. ; soirée à 7 h. 1/2. Barabas, grand ciné-roman d'aventures en 12 épisodes, interprété par les meilleurs artistes de la maison Gaumont : Michel, Placide, Mathé, etc. : 1er episode en 4 parties. — Bout-de-Zan va-t-en guerre, comique ; Georget courtise en bonne, comique ; Le Vengeur, grand drame en 4 parties, interprété par William Hart ; Actualités, etc. 46998d

**IDEAL-CINEMA** Salle du CAFE FRANÇAIS 34, Grande-Rue, Roubaix. Dimanche, séance permanente de 2 h. 1/2 à 11 h. Lundi, lundi, matinée à 3 h., soirée à 7 h. 3/4 ; samedi, soirée à 7 h. ¾. Programme sensationnel. 47042d

**SPLENDID-CINÉ** 34, RUE RICHARD-LENOIR. Matinée à 2 h. 30. Soirée à 7 h. 30. Le plus beau programme avec Le Sacrifice d'une Mère. Attractions : Pageol, Tiberlesne, quatuor. Orch. symph. Chef P. Hayart. — Demain, lundi, soirée à 7 h. 30. 46971d

**WATTRELOS**

**CINÉMA DU LABOUREUR**

Superbes vues à succès le samedi, dimanche, lundi et jeudi. 46965d

**TOURCOING**

**TOURCOING-HIPPODROME**

Programme du 13, 14 et 15

Actualités : Le Forgeron amoureux, La Lanterne rouge, drame ; Patty chez lui ; Raymonde, équilibriste ; Coussard, baryton ; Jane et Alex. Revue d'actualités. John et Alex Bros, gymnastique. Très prochainement Barrabas et le Pirate U-35. 46958

**SPLENDID-CINÉ** Dimanche, lundi, jeudi, 3 h. Sam., dim., lundi, jeudi, 7 h. 30 précises.

Si NOBLESSE oblige ! SUCCÈS oblige également. Partant de ce principe LA DIRECTION DU SPLENDID-CINÉ donnera encore du 13 au 18 mars, un PROGRAMME MAGNIFIQUE avec 2 GRANDES COMEDIES, 1 VAUDEVILLE TRES AMUSANT, d'autres JOLIES VUES et un excellent DESSIN COMIQUE.

VU L'ARRÊTÉ DE FERMETURE, LE SPECTACLE COMMENCERA TOUS LES SOIRS A 7 H. 30 TRÈS PRÉCISES. 46997

## TRIBUNAUX

### *TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE*

Présidence de M. Godart

**Infraction à un arrêté d'expulsion.** — Le sujet belge Debruyne Henri, sous le coup d'un arrêté d'expulsion a cru pouvoir s'installer à Wattrelos, où il travaillait comme journalier. Il fut appréhendé et condamné aujourd'hui, à huit jours de prison, à l'expiration desquels il sera reconduit à la frontière.

**Détérioration d'édifice public.** — Antoine Pottier, 53 ans, laveur, à Roubaix, n'était, sans doute, pas en possession de toutes ses facultés, quand il commit le délit qui lui est reproché. Il brisa deux carreaux à un kiosque des tramways, boulevard Gambetta, à Roubaix. Le préjudice causé à la Compagnie s'élève à 400 francs. Le prévenu donne de son acte une explication imprévue et inadmissible, « c'était dit-il, pour allumer ma pipe ». Le tribunal qui ne saisit pas très bien ce rapport de cause à effet, lui inflige 4 mois de prison.

**Délit de chasse.** — La gendarmerie de Cysoing a arrêté sur le terrain de Templeuve, les nommés Denis Herbaut et Raoul Houzé, 25 ans, en train de chasser le pigeons ramier. Le sieur Herbaut, détenteur d'un permis de chasse régulier, qu'il exhibe aux gendarmes, croyait pouvoir se livrer à cette chasse au même titre que celle de l'épervier. Un procès-verbal chasse délictueuse le coupe [illegible] ; il n'utilisait ni chien ni rabatteur. Le jeune [illegible] est, qui accompagnait Herbaut, est relaxé. Le [illegible] requis, offre de restituer [illegible] les très à quatre-vingt francs [illegible] à lyse deux ans sursis de 50 fr. Le [illegible] pensée, et opine, la présidence de l'[illegible] France démontrée. — Même opinion [illegible] intérêtibre, à Wasquehal, condamnée à 300 fr. pour dommage d'un lait vendu trop cher.

**Vol.** — Nous avons signalé en son temps [illegible] d'un coupon de tissus intitulé valant 450 [illegible] commis à Roubaix, chez MM. Derville, [illegible] tissus, rue Saint-Georges, et détourné [illegible]

M. Perny, chef de la sûreté, retrouva dernièrement les coupons dérobés au domicile de la nommée [illegible] Vandenostende, femme Cuvelier, nécessiteuse [illegible] rue des Manniers. La femme Cuvelier, qui avait [illegible] vendu la moitié des tissus volés pour la somme de 200 francs et en avait utilisé une partie pour [illegible] confectionner des corsages, déclare [illegible] de son ami Noël Vanta, 69 ans, directeur, [illegible] employé à la maison Derville. Ce dernier a [illegible] aveux complets. Il a remis le coupon entier [illegible] de la femme Cuvelier, qui l'entendait à la [illegible] Lille.

La culpabilité de la recéleuse est bien établie et s'aggrave du fait qu'elle a entraîné son ami dans la mauvaise voie. Sa fréquentation a déjà valu à Vanta une condamnation à trois mois de prison pour [illegible] elle le poussait à son travail et au lui demandait que de mauvais conseils.

Le tribunal, faisant la part des responsabilités, [illegible] fige à la femme Cuvelier, à quoi de prison et à Vanta à son trop faible complice.

—— Le nommé Bruno Mullie, 17 ans, né à Mouscron, manœuvre, et Bernard Leplat, 14 ans, [illegible] cive, né à Roubaix, employés à l'usine Achille [illegible] Pierre Pollet, à Tourcoing, sont poursuivis pour vol de bobines de fil de cuivre. Mullie fut utilisé par Leplat comme intermédiaire pour le revente de [illegible] robé par lui.

Le tribunal estime qu'il a agi sans discernement et l'acquitte en déclarant qu'il sera remis à ses parents ; 1 mois de prison à P. Leplat.

Outrages publics à la pudeur. — Le sieur [illegible] tier Alexandre, 31 ans, né à Tourcoing, rattacheur à Mouscron, s'est livré, en février 1920, au Pont Mouvaux à Roubaix, à une exhibition que réprouve la morale et les bonnes mœurs. Six mois de prison avec sursis, 50 francs d'amende.

## Nouvelles Religieuses

**ROUBAIX.** — Sermons de Carême. — Les sermons de Carême seront donnés : au Sacré-Cœur, aujourd'hui, dimanche 14, à 15 h